

RÉGLEMENTATION

L'Etat et les grands groupes se rapprochent des PME

Le "Pacte PME", dont l'objectif est d'inciter l'Administration et les grands groupes à davantage travailler avec les PME, vient d'être ratifié par Alliance TICS, organisation professionnelle qui regroupe de nombreuses filiales de grands groupes du secteur des technologies de l'information.

Aux Etats-Unis, le "Small Business Act" (SBA), qui réserve, depuis 1953, 40 % des marchés publics aux PME et qui encourage des liens commerciaux plus étroits entre grandes entreprises et PME, n'est sans doute pas étranger au développement rapide de certaines sociétés. Or, depuis 18 mois, la France tente de s'en inspirer à travers le "Pacte PME". Il s'agit, pour l'instant, de déclarations de bonnes intentions et en aucun cas d'obligations pour les grands groupes. En effet, le droit français et le droit européen ne permettent pas actuellement d'insérer des mesures préférentielles en faveur des PME. Un grand pas en avant vient néanmoins d'être franchi puisque ce pacte prévoit la prise en compte des PME dans la politique d'achat des grands groupes.

17 grands comptes ont signé le "pacte"

A moyen terme, il devrait notamment permettre de faire évoluer les mentalités de certains dirigeants de grands groupes français. A travers des rencontres avec les patrons de PME, ils devraient, en particulier, être mieux à même de connaître les offres des PME et de sensibiliser leurs équipes à l'intérêt d'une collaboration plus étroite.

Le "Pacte PME", signé à ce jour par

17 grands comptes – dont Alstom, le Cnes (Centre national d'études spatiales), le CEA, la DCN (constructions navales), la DGA, EDF, France Télécom, la RATP, Renault et la SNCF –, vient d'être ratifié par Alliance TICS, organisation professionnelle qui regroupe des filiales de grands groupes du secteur des technologies de l'information (parmi lesquels figurent Alcatel, Apple, Bull, Cisco, Dell, EADS, Ericsson, Fujitsu Siemens, HP, IBM, Lucent, Motorola, Packard Bell, Toshiba, Xerox). Dans ce cadre, une rencontre est d'ores et déjà prévue, en septembre prochain, entre des décideurs d'Alcatel et des PME. « Pas question de passer sous silence nos objectifs et d'éviter un certain langage musclé, en particulier concernant les baisses de prix que nous attendons de nos fournisseurs. Cela fait partie du dialogue et chacune des parties doit bien savoir quelles sont les attentes de l'autre partie », explique Bernard Lacroix, vice-président d'Alliance TICS et vice-président d'Alcatel. Le "Pacte PME" a été signé avec le Comité Richelieu (qui regroupe des PME à fort potentiel), le ministère délégué à l'Industrie, le ministère délégué à la Recherche et le groupe Oséo (notamment Oséo-Anvar* et Oséo BDPME).

JACQUES MAROUANI

*CF LEXIQUE PAGE 52

CRÉATION D'UN "STATUT D'ENTREPRISE DE CROISSANCE"

→ Le Premier ministre, Dominique de Villepin, vient d'annoncer la création d'un "statut d'entreprise de croissance" destiné à aider les PME en développement rapide, baptisées "gazelles", grâce à un mécanisme de gel de l'impôt sur les sociétés.

→ Ce statut s'adressera aux petites entreprises qui connaissent deux années de suite une forte croissance de leur masse salariale.

→ Le programme "Gazelles" devrait

permettre d'accroître le nombre de "grosses" PME en leur donnant les moyens d'investir en R&D et de se lancer sur les marchés étrangers.

→ La Chambre de commerce et d'industrie de Paris a décidé de mettre en place, d'ici fin 2006, au sein d'Advancia, son école d'entrepreneuriat, un programme de mentorat ciblé sur les "gazelles" (le mentorat consiste à faire accompagner un nouvel entrepreneur par un chef d'entreprise ayant fait ses preuves).

**Pour de meilleures performances :
Les inductances**

- Adaptées au traitement des forts courants
- Large plage de températures jusqu'à 150 °C
- Solutions très compactes
- Gamme étendue de produits standard

En savoir plus : www.epcos.fr

just everywhere ...
absolument partout ...